

REQUETES, ETC.

6.—De M. N. Lacroix, sollicitant son ancienne position de dessinateur-géographe dans le service de la Voirie.

Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est

Résolu: D'engager temporairement M. N. Lacroix, sujet à la recommandation de l'inspecteur de la Ville, à raison de \$1,000 par année.

7.—De la "Montreal Street Ry Co.", demandant la permission de poser un câble de raccordement sous le trottoir permanent de la rue William, à partir de la ligne de cette compagnie sur la rue McCord jusqu'au centre du générateur (Power House) de la rue William.

Résolu: D'accorder ladite permission sujette à la recommandation de l'inspecteur de la Ville, et que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire effectuer par ladite compagnie le dépôt nécessaire pour la restauration du trottoir permanent.

8.—De M. Martin, attirant l'attention de la Commission sur les tranchées pratiquées par la "Montreal Light, Heat & Power Co." et par le service de l'Aqueduc dans les trottoirs et pavages permanents, depuis plus de deux ans, tranchées qui ne sont pas encore réparées, notamment sur la rue Plessis, en face du collège de la paroisse du Sacré-Coeur.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville, avec prière de faire réparer lesdites tranchées.

9.—De M. F.-C. Larivière, au nom de la maison Amiot, Lecours & Larivière, demandant que soit réparé le trottoir permanent en face de son établissement, Nos 909 et 911 boulevard St-Laurent.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de réparer ledit trottoir.

10.—De M. D. Magnan, demandant la construction d'un trottoir et d'une traverse au No. 1240 du chemin Papineau.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

11.—De M. F.-H. Durand, demandant la permission de construire une marquise en face du No 1759c de la rue St-Hubert.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

12.—De la Commission de Police demandant à la Commission de la Voirie de faire préparer un règlement décrétant dans quelles rues les animaux devront à l'avenir passer pour arriver aux quais.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

13.—Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à faire à la journée le pavage du côté sud de la rue Centre, à partir de la rue Shearer jusqu'à la rue Laprairie, en blocs de scorie, à même le crédit affecté à cette fin.

14.—Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à procéder, conformément au rapport de la Commission de la Voirie adopté par le Conseil, le 24 oct. 1907, soit par contrat, soit à la journée, au pavage de la rue Guy, à partir de la rue Dorchester jusqu'à la rue Ste-Catherine, en tant que ces travaux pourront s'exécuter et seront recommandés par lui.

15.—Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire rapport sur la nécessité d'un kiosque pour les charretiers de grosses voitures sur la rue St-Jacques (à l'angle de la rue Desrivières).

16.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer des estimés à l'effet de paver d'une manière permanente les rues suivantes:

Parc La Fontaine, entre les rues Sherbrooke et Rachel.
Rue Rachel, entre Parc La Fontaine et ave Papineau.
Ave Mont-Royal, entre ave Papineau et la rue St-Hubert.
Ave Mont-Royal, entre les rues St-Hubert et St-Denis.
Ave Mont-Royal, entre les rues St-Denis et Sanguinet.
Ave Mont-Royal, entre Sanguinet et boulevard St-Laurier.

Boulevard St-Laurent, entre Sherbrooke et ave des Pins.

Boulevard St-Laurent, entre ave des Pins et Rachel.

Boulevard St-Laurent, entre Rachel et ave Mont-Royal.

PETITIONS, ETC.

6.—From Mr. N. Lacroix, applying for his old position as geographic draughtsman in the Road department.

On motion of Ald. O'Connell, it was

Resolved: To engage, temporarily, at \$1,000 per annum, Mr. N. Lacroix, subject to the City surveyor's recommendation.

7.—From the Montreal Street Ry Co., asking permission to place a cable connection under the permanent sidewalk of William street from the company's line on McCord St. to the center of the William street power house.

Resolved: That said permission be granted subject to the City surveyor's recommendation, and that the City surveyor be instructed to see that the Company makes the necessary deposit for the repairing of the permanent sidewalk.

8.—From Mr. M. Martin, drawing the Committee's attention to excavations, made by the Montreal Light, Heat and Power, and by the Water department, to sidewalks and permanent paving, for over two years, and which are not yet repaired, especially on Plessis street, in front of the college owned by the parish of the Sacred-Heart.

Referred to the City surveyor, with instructions to have said excavations repaired.

9.—From Mr. F. C. Larivière, on behalf of the firm Amiot, Lecours & Larivière, asking that the permanent sidewalk in front of their premises, Nos. 909 to 911, St. Lawrence boulevard be repaired.

Resolved: That the City surveyor be instructed to repair said sidewalk.

10.—From Mr. D. Magnan, asking that a sidewalk and a crossing be constructed at No. 1240, Papineau road.

Referred to the City surveyor.

11.—From Mr. F. H. Durand, asking permission to build a portico in front of No. 1759c, St. Hubert street.

Referred to the City surveyor for a report.

12.—From the Police Committee asking the Road Committee to have a by-law prepared stating in what streets cattle shall pass in the future in order to reach the wharves.

Referred to the City surveyor for report.

13.—On motion of Ald. O'Connell, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to pave, by day work, the south side of Center street, from Shearer to Laprairie street, with scoria blocks, and charge same to the appropriation voted for said purpose.

14.—On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized, in accordance with the Road Committee's report, adopted by Council the 24th of October 1907, to proceed with the paving of Guy street, from Dorchester to Ste. Catherine street, either by contract or by day labor, inasmuch as said works can be done, and are recommended by the City surveyor.

15.—On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That the City surveyor be instructed to report as to the necessity of a kiosk on St. James street, for carters driving heavy vehicles (corner of DesRivières street).

16.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City surveyor be instructed to prepare estimates for the permanent paving of the following streets.

LaFontaine Park, between Sherbrooke and Rachel.

Rachel street, between La Fontaine Park and Papineau avenue.

Mount Royal ave., between Papineau ave. and St. Hubert street.

Mount Royal ave., between St. Hubert and St. Denis streets.

Mount Royal ave., between St. Denis and Sanguinet streets.

Mount Royal ave., between Sanguinet street and St. Lawrence boulevard.

St. Lawrence boulevard, between Sherbrooke street and Pine ave.

St. Lawrence boulevard, between Pine and Rachel streets.

St. Lawrence boulevard, between Rachel street and Mount Royal ave.